

LAWINFRANCE

10 juillet 2008

Lawinfrance.com

ACTUS

Carreras, Barsikian, Robertson & Associés conseille la fondation LUMA dans le cadre du projet du Parc des Ateliers à Arles.

10 juillet 2008

Le Cabinet (Jean-François Carreras) est intervenu dans le cadre du projet du Parc des Ateliers de la Ville d'Arles pour le compte de la Fondation Luma, qui a signé un protocole avec l'AREA, responsable de l'aménagement de la ZAC.

Le projet porte sur le réaménagement d'un ancien site de la SNCF de quinze hectares au centre de la ville d'Arles, pour en faire un parc culturel centré sur la photographie et l'image contemporaine.

Le futur parc des Ateliers accueillera également, entre autres, les éditions Actes Sud, les Rencontres d'Arles (photographie), des cinémas, des restaurants, un hôtel, des habitations, des commerces.

Des jardins relieront les divers éléments construits de ce campus ouvert sur trois côtés, qui se verra aussi un espace vert offert aux Arlésiens. Le centre culturel lui-même comprendra des salles pour des expositions temporaires, des résidences d'artistes, des ateliers, un restaurant avec vue sur le Rhône et la Camargue.

L'architecte américain Frank Gehry (musée Guggenheim de Bilbao) supervisera l'ensemble. Il s'agit du projet de mécénat privé le plus important en Europe à l'heure actuelle. La Ville et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur participeront également à ce projet.